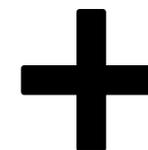


MESURES ADDITIONNELLES LORS DE TRANSMISSION PAR GOUTTELETTES



Définition : transmission par des particules générées par la toux, la conversation, certaines manœuvres comme une bronchoscopie, etc. Ces particules peuvent occasionner une infection lorsqu'elles atteignent les muqueuses (yeux, bouche, nez, gorge) d'une autre personne. Les gouttelettes sont **trop grosses (>5 microns)** pour rester en suspension dans l'air. Ce type de transmission n'a pas lieu au-delà d'un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



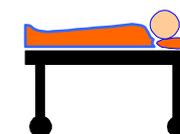
Les mains contaminées par des gouttelettes peuvent aussi être un vecteur (gouttelettes → mains → yeux ou bouche)

Placement du patient

Masque chirurgical (au mieux avec visière ou lunettes)

Surblouse

Transport du patient



Chambre individuelle

Possibilité de placer deux patients ayant la même pathologie infectieuse dans la même chambre

Masque chirurgical Lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1-2 mètres du patient

- Toilettes,
- Soins techniques
- Examen médical

Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Surblouse non stérile à usage unique

Lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1-2 mètres du patient

Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Limité aux besoins essentiels

Mettre un masque chirurgical au patient lors des déplacements

Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates